



## **NOUS DEMANDONS LA SUSPENSION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION UNION EUROPEENNE – ISRAËL**

L'accord d'association UE-Israël, qui est entré en vigueur en 2000, facilite largement et sans restriction les relations commerciales entre l'UE et Israël, et permet à Israël de participer à un large éventail de programmes de l'Union.

Dans le cadre de cet Accord d'Association, le plan d'action euro-israélien prévoit la participation d'Israël à un grand nombre de programmes européens, comme le programme de financement de la recherche Horizon 2020, le projet de navigation par satellite Galileo ainsi que le programme d'échange universitaire Erasmus.

L'Article 2 de l'Accord d'Association stipule que « les relations entre les parties devraient s'appuyer sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, qui guident leurs politiques intérieure et internationale, et constituent un élément essentiel de l'Accord ».

L'Union Européenne a suspendu son accord d'association avec le Sri Lanka en 2010 et a appliqué des mesures restrictives à la Russie suite à l'annexion de territoires ukrainiens, ainsi qu'à une multitude d'autres états ayant manifestement violé les droits de l'homme et le droit international ces dernières années.

**En juin 2013 l'UE a annoncé qu'elle interdisait que ses financements soient attribués à des colonies israéliennes illégales, et en 2014, elle a coordonné les Etats membres pour qu'ils publient une déclaration mettant en garde les entreprises sur les risques juridiques et politiques associés aux activités dans les colonies israéliennes, qui sont illégales. Depuis la dernière attaque d'Israël contre Gaza, l'UE a publié des critiques parmi les plus fortes qu'elle a jamais exprimées, mais il lui reste encore à prendre des mesures substantielles pour les traduire dans les faits, et en particulier la suspension de l'accord.**

**Participez à l'appel lancé en novembre par un groupe de plus de 300 organisations de droits de l'homme, de syndicats et de partis politiques de toute l'Europe, qui ont écrit à Mme Mogherini pour demander la suspension de l'accord d'association UE-Israël.**

**Exhortez vos députés à se joindre à l'appel lancé en janvier 2015 par 63 députés européens**

sur le site de l'AFPS : <http://www.france-palestine.org/63-deputes-europeens-demandent-la-suspension-du-traite-entre-l-Union-Europeenne>

sur le site du Collectif 69 de soutien au peuple palestinien : « PETITION :  
Suspension de l'Accord d'association Union européenne / Israël »  
<http://collectif69palestine.free.fr>